



Assemblée générale

Soixante et unième session

Documents officiels

Distr. générale
22 décembre 2006
Français
Original: anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 4^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 3 octobre 2006, à 10 heures

Président : M. Intelmann (Estonie)
Puis : M Barry (Vice-Président). (Sénégal)

Sommaire

Débat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication du document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels (bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza) et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

06-55171 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Débat général (suite)

1. **M. Liu Zhenmin** (Chine) dit que le développement a besoin d'une stabilité à l'échelle mondiale qui ne s'obtient que grâce à un partenariat mutuellement bénéfique et qui doit être maintenue grâce à des stratégies liées aux objectifs du Millénaire pour le développement. La communauté internationale et plus particulièrement les pays développés devraient aider les pays en développement à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par la mondialisation en apportant un appui pratique dans des domaines prioritaires, en fournissant davantage d'aide au développement, en allégeant encore la dette, en promouvant le commerce international, le transfert des technologies et les investissements et en aidant les pays en développement à renforcer leur capacité de développement et de participation au commerce mondial.

2. Pour que la mondialisation donne des résultats, le système commercial multilatéral doit être équitable, ouvert et non discriminatoire. La suspension du Cycle de Doha ne sert les intérêts de personne. Les grands pays développés doivent donner l'exemple en relançant ce cycle. Pour permettre aux pays en développement de tirer bénéfice de leurs avantages comparatifs, les membres de l'Organisation mondiale du commerce doivent s'efforcer de supprimer les obstacles au commerce, d'établir un système commercial équitable et concurrentiel, de gérer les différends commerciaux correctement et d'éviter de politiser les questions commerciales. Les pays les moins avancés doivent bénéficier d'un traitement préférentiel en ce qui concerne leurs exportations.

3. La sécurité financière est la pierre angulaire d'un développement stable. Il convient de faire plein usage d'une croissance économique stable dans le monde pour réformer et améliorer le système financier mondial. La délégation chinoise a accueilli avec satisfaction la résolution sur les Quotas et les Voix récemment adoptée par le Fonds monétaire international. Elle espère que la deuxième étape de la réforme sera bientôt mise en œuvre et visera essentiellement à une augmentation notable des droits de vote de base et à un élargissement de la représentation des pays en développement et des pays à faible revenu.

4. L'insécurité énergétique est devenue une menace cachée pour le développement économique mondial. La coopération internationale est indispensable si l'on veut accroître les sources d'énergie, maintenir la stabilité du marché énergétique, assurer une consommation d'énergie plus efficace grâce à une technologie avancée et réduire les effets négatifs sur l'environnement. Un transfert de fonds et de technologies doit s'effectuer vers les pays en développement afin de stimuler leurs efforts pour protéger l'environnement tout en assurant un développement durable.

5. L'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle de premier plan en matière de développement en mettant en place un cadre efficace d'évaluation des progrès réalisés en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en améliorant la coordination des politiques mondiales de développement et des mécanismes monétaires, financiers et commerciaux et en créant un environnement international porteur favorable aux pays en développement. La Chine soutient les efforts déployés pour renforcer les investissements et dégager des ressources pour le développement et pour réformer les organismes du système des Nations Unies s'occupant de développement.

6. La Chine a connu un développement économique rapide et a été en mesure d'aider davantage les pays en développement. Comme suite à la création du Forum sur la coopération Chine-Afrique, un sommet et une conférence ministérielle se tiendront à Beijing en novembre 2006 et devraient déboucher sur un nouvel allègement de la dette et de nouvelles exemptions tarifaires au bénéfice des pays africains, ainsi que sur une aide bilatérale accrue et un supplément de ressources médicales et humaines. La Chine continuera de jouer résolument un rôle dans la coopération Sud-Sud en promouvant le développement commun des pays en développement.

7. En sa qualité de pays en développement le plus grand du monde, la Chine continue de connaître de nombreuses difficultés, notamment une pauvreté généralisée, un développement inégal et de fortes pressions sur son environnement. Elle exécute actuellement son onzième plan quinquennal qui met l'accent sur le développement économique et social et l'amélioration régulière du niveau de vie. Elle continuera de chercher une consommation plus efficace de l'énergie et des ressources en général tout en

protégeant l'environnement et en harmonisant le développement économique avec les contraintes en matière de population, de ressources et d'environnement.

8. **M. Asare** (Ghana), notant que l'APD est encore loin des 150 milliards de dollars que l'on considère comme nécessaires pour que les pays en développement puissent atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, fait observer que c'est le commerce, et non l'allègement de la dette, qui stimule le développement. Il n'en est que plus regrettable que les négociations du Cycle de Doha pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce aient été abruptement suspendues en juillet 2006. Faute d'un aboutissement rapide satisfaisant du programme de Doha pour le développement, les pays en développement, notamment ceux d'Afrique, ne seront pas en mesure de s'assurer la croissance économique nécessaire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. La délégation ghanéenne lance un appel pour que les négociations soient immédiatement reprises. Pour pouvoir pleinement bénéficier d'un système commercial mondial qui privilégie le développement, les pays en développement ont besoin d'un plus large accès aux marchés des pays développés ainsi que d'une aide financière qui leur permette d'éliminer les contraintes affectant l'offre.

9. Les migrations constituent un aspect du sous-développement. Les personnes continueront de chercher de meilleures opportunités hors de leur propre pays tant que les disparités sociales et économiques, la hausse du chômage et les conflits armés persisteront chez elles. Le Ghana souscrit résolument à l'appel lancé, à la suite du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, pour la poursuite d'un dialogue international visant à maximiser les bénéfices des migrations et à réduire leurs effets négatifs grâce à des politiques cohérentes et harmonisées.

10. En conclusion, la Chine croit que la bonne gouvernance est un facteur crucial de développement durable et s'est efforcée sans relâche d'y parvenir.

11. **M. Amin-Mansour** (République islamique d'Iran) dit que les déséquilibres économiques mondiaux continuent d'être une menace pour les perspectives économiques mondiales. Les pays pauvres ont des économies et des structures d'exportation

moins diversifiées et sont donc plus vulnérables aux chocs survenant sur les marchés financiers internationaux. Dans la plupart des régions du monde, la libéralisation du commerce a entraîné une augmentation des volumes d'exportations mais la croissance économique n'en a pas crû pour autant. Pour encourager la diversification de l'économie et des exportations il faut des politiques nationales appropriées et un environnement commercial favorable aux pays en développement. L'amélioration des possibilités commerciales pour ces pays implique pour leurs exportations de produits agricoles et manufacturiers un meilleur accès aux marchés. Les pays en développement ont également besoin d'une plus grande marge de manœuvre pour adopter des politiques permettant de renforcer leur capacité de production et d'investir à plus grande échelle dans la mise en place de l'infrastructure. Enfin, le développement humain et une population plus instruite sont des conditions préalables indispensables à une croissance économique durable.

12. Le récent Sommet du mouvement des pays non alignés, qui s'est tenu à La Havane, a condamné les mesures économiques coercitives prises unilatéralement qui continuent clairement de menacer le commerce international et d'entraver le processus de développement aux niveaux national, régional et international. La suspension des négociations du Cycle de Doha pour le développement continue de faire baisser la production agricole et donc le revenu d'un grand nombre de personnes, notamment les agriculteurs des pays en développement.

13. Selon des estimations récentes, le nombre de personnes dans le monde qui n'ont pas assez de nourriture pour répondre à leurs besoins fondamentaux est en augmentation. Même si les régions les plus durement touchées – l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud – ont fait des progrès ces dernières années, ces avancées ne sont pas comparables à celles du début des années 1990. Même si, d'après les informations reçues, l'enseignement primaire universel se rapproche de ce qu'il devrait être, l'Afrique subsaharienne reste en retard. Au plan de l'éducation on continue de constater un écart entre les sexes et les enfants des zones rurales ont moins de chances d'être scolarisés que les enfants des villes. Même si davantage d'enfants survivent à leur première année d'existence, la mortalité maternelle reste élevée représentant la mortalité la plus forte. Davantage de malades reçoivent certes un

traitement contre le VIH/sida et les efforts de prévention se révèlent donner de bons résultats en certains endroits, mais on continue d'enregistrer mortalité et nouvelles infections. La déforestation se poursuit à un rythme rapide, même si la perte nette de la superficie boisée ralentit. La consommation d'énergie a gagné en efficacité dans la plupart de régions mais deux ans et demi après l'adoption par la Commission pour le développement durable de politiques et de mesures envisageables, la moitié de la population des pays en développement continue de manquer de services d'assainissement de base. Dans ces circonstances il est improbable que le monde atteigne d'ici 2015 les objectifs qu'il s'est fixés en matière d'assainissement.

14. Afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de réduire l'écart marqué qui existe en matière de niveau de vie entre les pays en développement et les pays développés, le partenariat mondial pour le développement doit être renforcé. La quatrième reconstitution du Forum sur l'environnement mondial menée à bien pendant la récente troisième Assemblée de ce fonds a constitué un autre tournant dans les activités du FEM. Toutefois, les ressources financières sont loin d'être suffisantes. Les États Membres doivent accélérer le suivi des négociations concernant la réforme de l'ONU, la cohérence du système, la révision des mandats et les activités en faveur de l'environnement afin que tous les organismes du système des Nations Unies collaborent de manière plus cohérente et efficace.

15. Les catastrophes naturelles connaissent une fréquence et une gravité accrues et les mesures collectives prises pour atténuer leur impact exigent davantage d'attention de la part de la communauté internationale. Le Dialogue de haut niveau récemment organisé sur les migrations internationales et le développement peut être considéré comme une autre mesure positive pour que l'ONU, dans le cadre de ses efforts, se penche sur les aspects des migrations internationales qui concernent le développement. La délégation iranienne espère qu'en suivant cette question, tous les pays concernés seront en mesure de maximiser les bienfaits des migrations et de minimiser leurs inconvénients.

16. Enfin, la récente réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la

décennie 2001-2010 a donné à nouveau l'occasion à la communauté internationale de faire le point des réussites et des échecs enregistrés depuis cinq ans et d'accélérer ses efforts pour mettre pleinement en œuvre le Programme d'action avant 2010. Étant donné la vulnérabilité des pays les moins avancés, une action internationale plus poussée s'impose afin d'appuyer leurs efforts pour obtenir une croissance économique durable.

17. **M. Kittikhoun** (République démocratique populaire lao), parlant au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, dit que d'après le rapport *Situation et Perspectives de l'économie mondiale 2006*, l'économie mondiale s'est montrée forte au début de 2006 et un grand nombre de pays en développement ont retrouvé l'élan d'une croissance large et solide. Mais, malgré une croissance soutenue, les performances économiques varient profondément d'un pays moins avancé à l'autre. Les plus vulnérables de ces pays et des pays en développement sans littoral ont souffert de la hausse des prix du pétrole et ont un accès limité au financement étranger ce qui ne fait que contribuer à leur vulnérabilité.

18. L'absence d'accès territorial à la mer, l'éloignement et l'isolement par rapport aux principaux marchés mondiaux ainsi que les coûts prohibitifs du transit entravent la capacité des pays en développement sans littoral de se montrer concurrentiels dans le système commercial mondial et constituent des obstacles majeurs à leur développement économique général. Leur situation géographique fait également que les pays en développement sans littoral ne sont pas attractifs pour les investissements étrangers et les autres flux financiers. Ils figurent parmi les pays en développement les plus pauvres, avec le taux de croissance le plus faible et une dette lourde.

19. Le Groupe des pays en développement sans littoral lance donc de nouveau un appel pour que soit créé un environnement mondial porteur favorable au développement et que des mesures efficaces soient prises pour stimuler la croissance et assurer la stabilité de l'économie mondiale, compte dûment tenu des problèmes tout à fait particuliers et très difficiles que rencontrent les pays en développement sans littoral dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce notamment en ce qui concerne la facilitation du commerce des produits agricoles et non agricoles et leur accès aux marchés. Une attention particulière doit être accordée aux produits présentant un intérêt spécial

pour les pays en développement sans littoral, comme prévu dans le Programme d'action d'Almaty, le Consensus de São Paulo et diverses résolutions de l'Assemblée générale.

20. Les pays en développement sans littoral doivent également bénéficier d'un soutien financier et technique suffisant de la part de la communauté des donateurs, qui ne soit pas assujéti à des conditions sévères et à des procédures compliquées. Il convient que les partenaires au développement donnent la priorité aux pays en développement sans littoral dans la mise en œuvre des initiatives Aide au commerce, afin que ces derniers puissent participer efficacement aux négociations de l'OMC sur la Plate-forme d'Asunción pour le Cycle de développement de Doha. Le Groupe lance un appel pour que les négociations de Doha reprennent sans tarder et que la communauté internationale renforce son aide.

21. Il est crucial pour les pays en développement enclavés d'intégrer le Programme d'action d'Almaty dans les stratégies et les programmes de développement national, de renforcer ou de mettre en place des mécanismes de mise en œuvre nécessaires, de mettre à jour les cadres juridiques nationaux lorsqu'il y a lieu et d'adhérer aux conventions internationales pertinentes sur le transport en transit. Il leur faut également intensifier la coopération mutuelle avec leurs voisins de transit.

22. Lors d'un récent sommet historique à La Havane (Cuba), les chefs d'État et de gouvernement du Groupe des pays en développement sans littoral ont réaffirmé leur volonté de mettre en œuvre pleinement et efficacement le Programme action d'Almaty. Dans la Déclaration qu'ils ont adoptée à l'issue de la réunion ils ont réaffirmé le droit des pays en développement sans littoral à un accès à la mer et depuis la mer, ont réitéré leur désir d'établir de véritables partenariats avec les pays en développement de transit et leurs partenaires au développement et ont souligné le besoin d'un dialogue entre les gouvernements des pays en développement sans littoral et les milieux d'affaires. À noter surtout que les participants ont proposé de tenir un examen à mi-parcours en 2008 pour évaluer la mise en œuvre du Programme action d'Almaty. Le Groupe lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte l'appui et l'assistance nécessaires à cet examen.

23. Enfin, le Groupe souhaite demander de nouveau au Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement de renforcer sa coordination et sa coopération avec les organismes du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales compétentes dans le but d'assurer la mise en œuvre efficace du Programme action d'Almaty, en application des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

24. *M. Barry (Sénégal), Vice-Président, prend la présidence.*

25. **M. Lim** (Singapour) dit que dans ses remarques liminaires, la Présidente a, à juste titre, souligné que la mondialisation et l'interdépendance étaient au centre du travail de la Commission. La mondialisation a créé des possibilités de croissance et d'efficacité économiques et a aidé de nombreux pays à s'assurer un plus haut niveau de vie. Nombreux sont les pays en développement qui ont doublé leur ratio commerce/revenu, et ils sont maintenant nombreux à exporter des produits industriels et des services ainsi que des produits de base et des produits primaires.

26. Toutefois, tous n'ont pas tiré les mêmes bénéfices des débouchés offerts par la mondialisation. La technologie a resserré les liens à l'échelle planétaire mais a également créé un fossé entre ceux qui peuvent tirer profit de ses bienfaits et ceux qui ne peuvent pas facilement le faire. Même si les technologies de la communication ont ouvert des fenêtres sur d'autres terres et d'autres cultures, elles ont également rendu plus perceptible la marginalisation. Des facteurs de risques tels que la hausse du prix du pétrole et la suspension des négociations de Doha menacent également la croissance économique et le développement en général.

27. Manifestement, le programme pour le développement doit rester une priorité pour l'ONU. Le Président de l'Assemblée générale a eu raison de désigner le « Renforcement du partenariat mondial pour le développement » comme devant être le thème principal de la soixante et unième session de l'Assemblée et il est important que les pays développés s'acquittent des engagements qu'ils ont pris pour mettre en œuvre les conclusions des principales conférences et sommets des Nations Unies ainsi que les autres objectifs convenus au plan international.

28. Étendre le commerce international et négocier une réduction des obstacles au commerce est une des manières de lutter contre la pauvreté. Même s'il n'est pas possible d'atteindre les objectifs que s'est fixés la communauté internationale dans le cadre du Cycle de Doha pour le développement, il serait terriblement irresponsable de permettre l'effondrement de ces négociations. Il est essentiel de négocier un train de mesures larges et équilibrées qui apportent des avantages clairs aux pays en développement et aux pays les moins avancés. L'ouverture des marchés et la libéralisation fondée sur un système commercial multilatéral transparent, équitable et non exclusif peut assurer une meilleure vie à des millions de personnes vivant dans les pays les moins avancés et la réforme agricole constitue le facteur critique.

29. Favoriser une coopération intra-régionale et inter-régionale plus poussée peut également aider au développement. L'orateur, relevant que le commerce Sud-Sud représente plus de 40 % du commerce mondial, encourage les pays en développement à collaborer plus étroitement pour stimuler le commerce mutuel. Singapour est un fervent partisan d'une coopération Sud-Sud accrue et est tout à fait résolu à partager ses propres expériences et à aider les pays en développement à améliorer leurs capacités et leurs ressources humaines nationales.

30. La lutte contre la pauvreté ne sera pas gagnée par la simple adoption d'une série de résolutions. Les politiques nationales doivent compléter et appuyer les efforts déployés au plan international pour relever les défis en matière de développement dans le contexte d'un environnement international mondialisé complexe et en rapide évolution. Il faut chercher à arrêter des stratégies reposant sur une base pragmatique. Il n'y a pas de solution toute faite car la croissance et le développement durable sont souvent influencés par de nombreux facteurs différents. Il est indispensable au moment de formuler une stratégie de développement de trouver un juste équilibre entre, d'une part, les règles pour garantir une stabilité économique et une sécurité juridique et d'autre part la liberté économique nécessaire à toute innovation et à toute croissance. La bonne gouvernance, l'état de droit et un cadre macroéconomique sain sont des éléments essentiels de toute stratégie visant à mettre en place des économies résistantes et concurrentielles; l'investissement dans la formation et l'éducation, la protection des droits de propriété et l'instauration de règles du jeu équitables

aideront aussi à attirer les investissements, à créer des emplois, à stimuler l'innovation et à générer la croissance. Ces mesures impliquent toujours de prendre les décisions très difficiles et de ménager les intérêts en place, mais ces décisions doivent être prises dans l'intérêt des millions de personnes qui pourront ainsi sortir de la pauvreté.

31. **M. Manis** (Soudan) dit que sa délégation souscrit à la déclaration faite par le représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine. En tant que pays en développement voisin de quatre pays sans littoral faisant partie des pays les moins avancés, le Soudan comprend lui aussi les préoccupations exprimées par le représentant de la République démocratique populaire lao au nom des pays les moins avancés sans littoral et leur manifeste sa solidarité.

32. L'importance du débat général en cours à la Deuxième Commission tient au fait qu'il se produit juste après plusieurs événements importants. En premier lieu la suspension des négociations du Cycle de Doha fait de nouveau ressortir le besoin urgent de réexaminer les fondements de la coopération économique internationale dans le souci de protéger les droits des pays en développement, faute de quoi le commerce international ne pourra pas jouer le rôle souhaité en faveur du développement.

33. En deuxième lieu, la réunion de haut niveau sur les pays les moins avancés qui s'est tenue en septembre 2006 a abouti à la conclusion que, cinq ans après l'adoption du Programme, la majorité de ces pays continuent de souffrir de la pauvreté, de la faim et de la maladie. D'où le besoin d'une détermination plus ferme de la part de ces pays et de leurs partenaires au développement en vue de la mise en œuvre du Programme d'action et de l'accomplissement de la promesse faite par les partenaires au développement d'apporter les fonds nécessaires grâce à un accroissement de l'APD et l'annulation de la dette. La Stratégie de Cotonou constitue un moyen utile pour les deux parties d'évaluer les progrès réalisés et de déceler et corriger les points faibles.

34. En troisième lieu, le premier Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement que l'on attendait depuis si longtemps implique une reconnaissance à l'échelle mondiale des effets des migrations sur le développement. Ces effets appellent un traitement d'ensemble qui aille au-delà des simples indicateurs économiques et englobe les

aspects culturels. La délégation soudanaise attend avec intérêt une discussion constructive sur ce point de l'ordre du jour, notamment sur les aspects concernant le suivi des conclusions du Dialogue de haut niveau.

35. En quatrième lieu, la délégation soudanaise espère que les efforts actuellement déployés en vue de l'adoption d'une résolution sur la réforme du Conseil économique et social seront couronnés de succès, car cela permettrait au Conseil de s'acquitter des tâches qui lui sont assignées avec efficacité et conformément aux efforts de réforme de l'ensemble du système des Nations Unies, en créant des changements au plan international.

36. Le principal obstacle à la réalisation des objectifs convenus lors des conférences sur le développement durable reste la mobilisation des sources de financement. L'écart qui se creuse entre les riches et les pauvres ne peut être réduit que grâce à un train de mesures visant à accroître l'apport de l'aide publique et des investissements étrangers, à résoudre globalement le problème de la dette, à ouvrir les marchés et à renforcer la capacité de production. Faute d'un appui étranger, tous les efforts de réforme ou autres déployés par les pays en développement resteront vains.

37. La délégation soudanaise serait d'accord pour que, comme l'a proposé la délégation pakistanaise, un tableau soit établi indiquant les mesures mises en œuvre pour réaliser les objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire. Ce tableau ne devrait pas seulement indiquer l'état d'avancement de cette mise en œuvre mais également les obstacles qui l'entravent.

38. Le Soudan croit en l'importance du renforcement de la coopération Sud-Sud et de l'intégration économique régionale qui se sont révélés des outils efficaces. Dans le cadre des organisations régionales, des projets conjoints sont prévus avec les États voisins qui portent sur les interconnexions des réseaux électriques, les routes, la facilitation des voyages et la liberté de mouvement et de travail. Une coopération de cette importance, notamment sous la forme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), mérite encouragement et financement de la part de la communauté internationale.

39. Le Soudan croit qu'il existe un rapport étroit entre la paix et le développement durable et a pris des mesures courageuses pour s'avancer sur le chemin d'un

développement durable, notamment en signant un accord de paix global en janvier 2005 qui a mis fin à la plus longue guerre qui se soit produite sur le continent africain. Une constitution de transition a été adoptée qui préserve les droits fondamentaux des citoyens et jette des bases solides en vue d'une distribution de la richesse et d'un partage du pouvoir équitables.

40. Au mois de mai de l'année en cours, le Soudan a signé l'accord de paix du Darfour et fait des efforts assidus pour faire participer les parties non signataires à cet accord. Malgré les difficultés rencontrées dans le Sud à l'issue de la guerre, le Gouvernement a réussi, grâce à une série de réformes économiques, à stabiliser l'économie avec une hausse de plus de 8 %. Il a également mis en place un plan national de lutte contre la pauvreté dans lequel l'accent est mis sur la sécurité sociale et la situation des femmes.

41. Les principaux obstacles rencontrés par le pays dans les efforts de reconstruction, de développement et de respect des engagements pris en vertu des accords de paix qu'il a entrepris tout en poursuivant les objectifs du Millénaire pour le développement sont dus aux sanctions économiques qui lui ont été imposées unilatéralement, à l'absence de soutien extérieur et à la charge de la dette. L'élimination de la dette libérerait des ressources qui permettraient d'assurer une paix durable. Le Soudan espère que la Deuxième Commission fera la lumière sur les préoccupations des pays sortant de conflits qui vivent des difficultés tout à fait particulières appelant un traitement spécial de la part de la communauté internationale.

42. **M^{me} Núñez Mordoche** (Cuba) dit que la situation économique des pays en développement se dégrade à un rythme alarmant et que les objectifs du Millénaire pour le développement n'ont pas été atteints, en raison d'un environnement économique international défavorable et d'un ordre mondial injuste. La dette extérieure des pays en développement continue de croître et, dans le cas des pays les moins avancés, a atteint des niveaux sans précédent. La seule solution consiste à annuler sans conditions les dettes extérieures et à mettre en place des mécanismes qui garantissent un apport continu de ressources financières dans des conditions favorables.

43. L'APD a certes légèrement augmenté mais cette augmentation est en grande partie due à l'annulation de la dette, à des dons et à une aide d'urgence et l'assistance a été apportée sous conditions. Un autre

problème tient à ce que les pays en développement, particulièrement les moins avancés, soient exclus des marchés internationaux. Les mesures économiques coercitives, les sanctions unilatérales et les réglementations extraterritoriales, qui violent les principes de la Charte des Nations Unies et du droit international, continue d'entraver la liberté du commerce et des investissements. Cuba elle-même fait depuis longtemps l'objet de la part de la principale puissance mondiale d'un embargo qui a de graves répercussions économiques et sociales sur sa population. Finalement, les catastrophes naturelles menacent l'existence même de nombreux pays, notamment celle des petits États en développement insulaires.

44. Une bonne partie du monde développé semble ignorer le caractère critique de la situation et se montre peu encline à corriger les inégalités structurelles d'un système commercial conçu pour bénéficier aux pays les plus riches. La suspension du Cycle de Doha constitue un autre exemple de la manière qu'ont les pays riches de faire passer leurs propres intérêts avant la coopération et l'intérêt commun.

45. En conclusion, la seule manière de garantir une véritable association mondiale en faveur du développement qui soit juste consiste à modifier radicalement l'ordre économique mondial actuel, à démocratiser les institutions financières internationales et à renforcer, dans les pays riches, la volonté politique de respecter les engagements pris en faveur du développement.

46. **M. Mahiga** (République Unie de Tanzanie) dit que les points à l'ordre du jour de la Commission revêtent une importance particulièrement critique pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement convenus au plan international. Au cours de la décennie écoulée, l'ONU a adopté des documents finals et mis en place des cadres visant à assurer la mise en œuvre de ces objectifs; mais aucune action concertée n'a été entreprise faute d'une volonté politique. Heureusement, le Document final du Sommet mondial de 2005 et la résolution 60/265 de l'Assemblée générale ont donné un nouvel élan au processus de mise en œuvre et renforcé les partenariats au développement.

47. Le continent africain a des besoins particuliers et nécessite donc une attention particulière de la part de la

communauté internationale. Malgré les progrès enregistrés en matière de mobilisation de ressources nationales, d'APD et d'apport d'investissements directs étrangers, l'Afrique n'a toujours pas les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs dans les délais prévus. La délégation tanzanienne se félicite donc des initiatives prises par les partenaires au développement tels que le Groupe des huit et l'Union européenne conformément au Document final du Sommet mondial de 2005.

48. Depuis une vingtaine d'années, de nombreux pays africains ont entrepris avec succès des réformes telles que la privatisation et la libéralisation du commerce qui devaient les aider à tirer avantage des systèmes économiques mondiaux. Dans ce domaine aussi, la communauté internationale doit soutenir leurs efforts et aider à mettre en place un cadre juste et efficace dans les secteurs du commerce et des finances internationales.

49. Les résultats de la Sixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui s'est tenue à Hong Kong ont été décevants et le Cycle de Doha ne sera pas mené à son terme comme prévu. Manifestement, l'OMC a besoin d'être réformée pour que les pays pauvres et les pays riches puissent participer sur un pied d'égalité à la prise de décision. Par dessus tout, les pays développés doivent se rendre compte que les politiques protectionnistes actuellement menées sont contre-productives et qu'à long terme leur prospérité dépend de la prospérité mondiale.

50. La délégation tanzanienne regrette que les négociations menées au sujet de la résolution tendant à renforcer le Conseil n'aient pas reçu d'appui et elle exhorte tous les membres de la Commission à faire preuve de souplesse pour que cette résolution puisse être adoptée. Il est vital que le Conseil économique et social se voie doter des moyens nécessaires pour faire appliquer les mesures prises en faveur du développement et jouisse du même pouvoir que les autres grands organes de l'ONU.

51. Finalement, il convient d'espérer que le nouveau Groupe de haut niveau récemment créé sur la cohérence du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement trouvera des moyens pratiques pour que l'ONU améliore ses synergies et ses résultats. La Deuxième Commission doit être prête à jouer le

rôle qui lui revient pour transformer l'Organisation en renforçant son efficacité.

52. **M. Hamidon Ali** (Malaisie) dit que, bien qu'en 2006 la situation économique mondiale ait été jusqu'ici positive, l'économie mondiale continue de rencontrer des obstacles tels que de profonds déséquilibres, un rapide refroidissement du marché du logement aux États-Unis et donc un ralentissement de l'économie de ce pays, des prix élevés du pétrole et de fortes pressions inflationnistes entraînant le resserrement des politiques monétaires.

53. La Malaisie est particulièrement préoccupée par le creusement des inégalités au plan international. Bien qu'ayant enregistré par moments de meilleures performances économiques, les pays en développement ont vu leurs revenus chuter encore par rapport à ceux des pays développés et depuis 1980, le monde a vécu un double processus de divergence qui a fait que parallèlement à l'écart croissant des revenus entre le monde développé et le monde en développement se produisait une croissance divergente entre les pays en développement. Cette divergence est d'autant plus préoccupante qu'elle est essentiellement due au manque de croissance dans un grand nombre de pays et non pas à une situation d'inégalité croissante à l'échelle mondiale due à une croissance plus rapide dans certains pays que dans d'autres.

54. La Malaisie est très inquiète de l'impasse dans lequel se trouvent les négociations de l'OMC et est d'avis que, vu les profondes disparités en matière de revenus entre le monde développé et le monde en développement, il ne saurait être question que les pays en développement fassent des concessions d'un niveau égal ou supérieur à celles des pays développés. La Malaisie, quant à elle, restera partisane de négociations commerciales multilatérales et poursuivra une politique pragmatique en combinant la libéralisation avec la réglementation, conformément aux conditions économiques et aux besoins de développement du pays.

55. Étant donné les difficultés rencontrées actuellement à l'échelle mondiale, il y a lieu de renforcer le rôle de l'ONU en ce qui concerne les questions d'économie et de développement. À cet égard, la Malaisie souscrit pleinement au thème proposé par le Président de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, à savoir « Mettre en place un partenariat mondial pour le développement ». Ce partenariat doit viser à renforcer le rôle de

l'ensemble du système des Nations Unies dans les domaines de l'économie et du développement, à assurer la pleine mise en œuvre des objectifs convenus au plan international en matière d'économie de développement et à promouvoir une plus grande cohésion entre tous les acteurs, y compris les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Il y a également lieu de donner pouvoir et force au Conseil économique et social pour qu'il puisse atteindre ces objectifs.

56. S'agissant plus particulièrement de l'économie malaisienne, il est essentiel que le pays maintienne un gros volume d'échanges commerciaux et reste concurrentiel sur le plan international. Le Gouvernement s'efforce d'obtenir d'ici 2005 pour la Malaisie le statut de pays développé et, à cette fin, a élaboré un plan national. Il est de la plus haute importance que ce plan soit appliqué dans les délais prévus et que le mécanisme de mise en œuvre établi par le pays soit souple, efficace et libre de corruption. La mise en œuvre du plan d'intégrité nationale et les activités de sensibilisation menées par l'Institut malaisien pour l'intégrité visent ainsi à renforcer l'esprit de responsabilité et le sérieux des fonctionnaires publics.

57. **M. Hackett** (Barbade), prenant la parole au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que dans la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international les progrès doivent se faire sur un front beaucoup plus large et à un rythme plus rapide que ce n'est actuellement le cas. La Commission doit axer ses efforts sur la mise en œuvre et viser à réduire l'écart entre engagement et action.

58. Les petits États ont à faire face aux difficultés liées à l'incertitude économique et politique et n'ont pas la dextérité et l'endurance financières qui leur permettent de réagir aussi rapidement et résolument qu'il est souvent nécessaire. Conscients du besoin de s'orienter vers l'intégration dans les systèmes économiques mondiaux, les membres de la CARICOM se sont lancés dans la création d'un marché et d'une économie uniques CARICOM.

59. Le marché unique a été inauguré récemment et l'économie unique verra le jour en 2008. L'orateur, tout en expliquant les grandes priorités de la communauté des Caraïbes, se déclare préoccupé par la suspension du Cycle de Doha et lance un appel pour que les

pourparlers reprennent afin que la dimension développementale du programme de travail de Doha soit pleinement réalisée. Le résultat final doit comprendre des mesures qui aident les pays en développement à mettre en œuvre des politiques de transformation de leur économie. Les petites économies vulnérables pourraient bénéficier d'un traitement différentiel spécial qui facilite leur pleine intégration dans le système commercial multilatéral. Plutôt que d'y voir une concession ou une dérogation aux règles du commerce, on devrait interpréter ce traitement différentiel spécial comme un concept fondé sur les besoins qu'ont en matière de développement et de politique générale les pays se trouvant à des niveaux variables de développement et ce traitement devrait consister en une large combinaison de dispositions et de programmes qui tiennent compte des caractéristiques des pays en développement et des difficultés économiques créées par la libéralisation du commerce et la mondialisation.

60. La CARICOM est pleinement favorable à l'« Aide pour le commerce » et pense également que la Commission devrait exhorter les États membres de l'OMC à s'assurer que les négociations de Doha permettent de tenir les promesses faites en matière de développement et de réaliser les objectifs convenus au plan international dans ce domaine, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

61. L'orateur souligne qu'il y a lieu d'accorder une attention plus approfondie à la charge de la dette qui pèse sur les pays en développement à revenu intermédiaire, car le fort revenu par habitant dans ces pays masque souvent le véritable impact de la charge de la dette sur leur population. Faire davantage participer les pays en développement au dialogue international et à la prise de décisions est une condition préalable fondamentale si l'on veut améliorer la gouvernance économique au niveau mondial. Le débat sur la réforme de l'architecture financière internationale ne doit pas se limiter aux institutions de Bretton Woods mais doit figurer en bonne place à l'ordre du jour de l'ONU. La complexité de la mondialisation rend indispensables des réformes radicales en matière de gouvernance économique et financière mondiale si l'on veut promouvoir un développement équitable. La CARICOM a noté que le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale ont entamé la réforme de la formule des quotas et des votes de base et estime qu'un tel

processus se doit d'être ouvert et transparent et ne devrait pas nuire au droit à la parole et à la représentation des petits États au sein des institutions de Bretton Woods.

62. Fidèle à son engagement à préserver l'environnement et à promouvoir un développement durable, la CARICOM a demandé que soient pleinement appliqués le programme Action 21, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. L'orateur attire l'attention sur le projet de résolution concernant la mer des Caraïbes et dit que, conscients que l'environnement marin est une ressource d'une importance fondamentale pour le développement social et économique de la région, la CARICOM et d'autres États Membres de l'Association des États des Caraïbes sont résolus à faire reconnaître au plan international que la mer des Caraïbes est une « zone spéciale ». Il espère que la communauté internationale apportera un appui durable à la mise en œuvre de cette initiative.

63. S'agissant du changement climatique, l'orateur dit que les petits États en développement insulaires, alors que ce sont eux qui produisent le moins de gaz à effet de serre et d'autres émissions destructrices de l'ozone, sont les pays le plus durement touchés par les effets négatifs du changement climatique à l'échelle mondiale. Des phénomènes tels que l'élévation du niveau de la mer et les ouragans violents menacent leur économie et leur existence même. Le représentant de la Barbade exhorte les États Membres de l'ONU qui n'ont pas encore ratifié le Protocole de Kyoto de le faire sans retard et demande à l'ensemble de la communauté internationale d'honorer les engagements pris en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de soutenir les efforts d'adaptation faits par les petits États en développement insulaires et de mener à leur terme les négociations en vue de l'établissement d'un cadre post-Kyoto faisant intervenir les parties à la Convention. En prévision des mesures qui seront prises en matière de changement climatique, il dit que les discussions thématiques devraient être équilibrées, globales et menées dans la perspective des trois dimensions du développement durable. Étant donné leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles, les États Membres de la CARICOM soutiennent la mise en œuvre de la Déclaration et du Cadre d'action de Hyogo. Les

besoins particuliers et les circonstances propres aux petits États en développement insulaires doivent être pris en compte dans la formulation des mesures de réduction des risques de catastrophe, de relèvement et de redressement après les catastrophes.

64. **M. Al-Nasser** (Qatar) dit que la situation économique actuelle constitue une véritable menace pour le développement social et économique, notamment dans les pays les moins avancés. Comme les orateurs précédents, il impute les très mauvaises perspectives économiques des pays en développement à la faiblesse des apports d'APD, à l'injustice des termes de l'échange, aux restrictions d'accès aux marchés, à la fixation inéquitable des prix des produits de base à l'exportation et à la charge de la dette.

65. La communauté internationale s'est engagée dans diverses enceintes à créer un environnement politique, économique et social permettant de faire du droit au développement une réalité, de favoriser la cohésion et l'intégration sociale et d'ouvrir la voie à l'élimination de la pauvreté. Ces engagements ont été pris dans un esprit de coopération internationale et avec la ferme détermination de faire de la mondialisation quelque chose de juste et non exclusif qui évite aux pays en développement le risque d'une marginalisation économique. Le libre échange, la libéralisation du commerce et l'interdépendance ont été admis comme étant les meilleurs moyens d'assurer un développement économique équitable. Dans ce contexte, l'orateur se dit préoccupé par l'état critique des négociations relatives au programme de Doha pour le développement et espère que toutes les parties concernées retrouveront bientôt la volonté politique et la flexibilité nécessaires pour reprendre les négociations.

66. Les dirigeants mondiaux ont reconnu que le développement, la paix, la sécurité et les droits de l'homme étaient autant de fondements interdépendants du système des Nations Unies et que le développement était un but central en soi. Le Document final du Sommet mondial de 2005 souligne qu'il faut favoriser la faisabilité et la cohérence des activités opérationnelles de l'ONU et renforcer les liens entre les mesures normatives et les activités opérationnelles. Ce rapprochement requiert un pouvoir et une efficacité accrues du Conseil économique et social dans ses efforts pour promouvoir la coopération économique, sociale et environnementale.

67. La crédibilité de l'aide au développement de l'ONU tient à l'universalité, à l'impartialité, au multilatéralisme de cette aide et à sa réactivité aux besoins des pays en développement. Il convient de rechercher de nouveaux mécanismes de financement pour assurer un financement adéquat et prévisible du développement.

68. L'issue de la Conférence internationale sur le financement du développement traduit la volonté politique de la communauté internationale au plus haut niveau. Le Qatar s'est efforcé d'affirmer sa position en tant que partenaire agissant des efforts de développement, notamment dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de la distribution équitable des bienfaits de la croissance. Outre son engagement à atteindre l'objectif fixé en matière d'aide au développement, dont 15 % sont consacrés à l'aide aux pays les moins avancés, le Qatar a lancé des initiatives tendant à créer le Fonds du Sud pour le développement et l'assistance humanitaire et a fait don de 10 millions de dollars au Fonds des Nations Unies pour la démocratie. En novembre, la Sixième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies se tiendra à Doha. Le Qatar a également offert d'accueillir la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui se penchera sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

69. **M. Morant** (Observateur de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles) dit que la question du développement durable constitue à la fois une occasion et un défi pour la bonne volonté collective des pays, de la société civile et des ONG entre autres. L'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN) s'attache à promouvoir une bonne gestion des ressources naturelles pour lutter contre la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. L'UICN a soumis plusieurs recommandations, dans le cadre des consultations menées au sein des Nations Unies, pour améliorer l'efficacité d'une gestion cohérente de l'environnement comme suite au Sommet mondial de 2005.

70. L'UICN se charge actuellement de divers projets, notamment des initiatives récentes sur la question de l'eau et la réduction de la pauvreté, sur la foresterie et sur la pêche et a participé activement aux consultations sur la gouvernance internationale de l'environnement.

71. De gros efforts ont été faits pour améliorer les écosystèmes côtiers fragiles. De concert avec les organes compétents de l'ONU, l'IUCN s'est lancée dans plusieurs initiatives visant à mettre au jour le problème que pose les mécanismes et les politiques actuels de promotion d'un développement durable et a mis en place un programme de collaboration pour aider à la remise en état des zones ravagées par les tsunamis tout en renforçant les moyens de subsistance. En outre, l'IUCN a dernièrement donné une impulsion en matière de biodiversité lors de la Conférence européenne sur la biodiversité et la coopération au développement qui a abouti à une déclaration reconnaissant l'importance de la biodiversité dans une bonne gestion de la planète. L'Union tient à contribuer à la consolidation des engagements pris par les dirigeants mondiaux et à renforcer la reconnaissance du rôle de la biodiversité dans le développement durable et le resserrement des liens avec la société civile et les entreprises.

72. L'ONU doit immédiatement rationaliser ses politiques et ses mécanismes pour aboutir à des résultats en matière d'environnement et de conservation qui bénéficient aux populations du monde. Les investissements favorables à la durabilité de l'environnement doivent être considérés comme un moyen efficace de parvenir au développement. L'énorme expérience de l'IUCN en matière d'écosystèmes et de lutte contre la pauvreté constitue un agent de changement et l'Union dispose de moyens sans pareil pour compléter des efforts déployés par la communauté internationale afin d'assurer un avenir plus viable.

La séance est levée à 12 h 30.